Département du Cher

Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

DÉLIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 MAI 2025
*****

Convocation :
20 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt six mai à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes, sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, et Messieurs Alain ANDRIAU, Bastien CORDEBOIS, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET

Absents excusés : Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN, Monsieur Emmanuel RICHALET qui a donné pouvoir à Monsieur Michel JACQUIN, Madame Stéphanie DUMONTET
Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD et Alain PLIQUE, Mesdames Françoise GONNET et Marie-Ange MATHIOT

Secrétaire : Monsieur Michel JACQUIN
****

DEL-2025-35 : TARIFICATION DU SERVICE « RESTAURATION SCOLAIRE »

Le prestataire Sogirest annonce une augmentation de 3.8% sur les tarifs de fourniture de repas pour la rentrée scolaire 2025-2026.
La commission « affaires scolaires », réunie le 22 mai, propose de ne pas augmenter les tarifs du service de restauration scolaire pour la rentrée scolaire 2025-2026 et de maintenir le tarif du repas adopté en séance du 29 mai 2024 soit:
Tarif commune : 4€70
Tarif hors commune : 5€50
Tarif adulte : 6€
Tarification en cas de Projet d'Accueil individualisé (PAI) : 1 ticket de garderie

Cette information sera intégrée dans le règlement intérieur des services périscolaires.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil municipal **VALIDE** la proposition de la commission « affaires scolaires » et **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs adoptés le 29 mai 2024.

Fait à Orval le 27 mai 2025

Le secrétaire de séance

Michel JACQUIN

Le Maire

Clarisse DULUC

MAIRIE D'ORVAL (Cher)

Diffusion sur le site internet de la commune le 28 mai 2025

Accusé de réception en préfecture
018-211801725-20250526-DEL2025-35-DE
Date de réception préfecture : 28/05/2025